



Fiche signalétique du groupe de travail « Formats d'échange »

Champ d'activité « Formats d'échange et sémantique »

Tâches	<p>Le groupe de travail met au point une stratégie générale qui définit dans quel ordre les organisations ou les sous-groupes professionnels élaborent les formats d'échange pour le DEP. Par ailleurs, il prend connaissance des conclusions des organes spécialisés (IPAG ou sous-groupes) avant qu'elles soient transmises à l'OFSP pour être inscrites dans le droit d'exécution du DEP.</p> <p>Lorsque des formats d'échange ne s'appliquent pas au DEP, le groupe de travail les étudie à l'intention du comité consultatif des acteurs de la mise en œuvre et des utilisateurs afin de déterminer s'ils doivent être adoptés au titre de recommandations nationales.</p>
Compétences souhaitées des membres	<p>Dans leur association ou organisation, les membres occupent une fonction de direction ou de coordination. Ils sont donc en mesure de défendre les intérêts de leur profession ou de leur branche au sein du groupe de travail. Il serait souhaitable que les opinions et les positions exprimées soient représentatives de l'organisation.</p>
Charge de travail estimée	<p>☞ 2 à 3 séances par an (des séances extraordinaires sont possibles)</p>
Organisations invitées	<p>☞ Groupe de travail interprofessionnel (IPAG) ☞ Communautés (de référence) ☞ OFSP</p>
Informations supplémentaires	<p>☞ www.e-health-suisse.ch/fr/technique-semantique/interoperabilite-semantique/formats-dechange.html</p>